



BRIENNON

Trait d'Union

décembre 2014



Le mot du Maire...

Au lendemain du premier tour des élections municipales de mars 2014, une équipe constituée de 7 conseillers sortants et de 12 nouveaux élus s'est immédiatement investie dans les affaires de la commune. Cette implication de chacun se situe dans la continuité des chantiers en cours et de ceux projetés par l'ancien conseil. L'aménagement du village avec la réfection complète des abords de la salle polyvalente et du Pôle enfance jeunesse constitue une opération d'envergure nécessitant une large consultation. La sécurité demeure une priorité avec l'aménagement de la RD43 dans le secteur de Maltaverne en étroite collaboration avec le Conseil général, tout comme la RD4 dans la traversée du bourg. Le respect de l'environnement est aussi un engagement pris par la nouvelle équipe avec la rénovation des réseaux. Bien sûr, le maintien sur place des services de proximité constitue une préoccupation majeure ; le prochain transfert de la Caisse d'Épargne dans des locaux plus spacieux et mieux adaptés à l'accueil des usagers répond tout à fait à ce souci constant de sauvegarde et d'amélioration de l'existant.

Mais la conservation, voire le développement, au sein même de la commune de ses indispensables services médicaux est aujourd'hui source d'inquiétude. Un groupe d'élus réfléchit depuis quelques mois à une organisation nouvelle et déploie toute son énergie à trouver une solution appropriée, répondant à l'attente de chacun.

La réduction bien réelle des aides de l'État demande d'avantage de rigueur dans la gestion des dossiers, dans la planification des chantiers et par voie de conséquence nécessite plus de temps dans l'aboutissement des projets.

Toutes ces contraintes n'entament en rien l'enthousiasme des nouveaux élus qui ont à cœur, à la fois, de voir aboutir les actions entreprises et de conserver cette convivialité qui caractérise la richesse de notre village.

Dans cet esprit, vous êtes cordialement invités à vous rendre à l'habituelle cérémonie d'échange de vœux de début d'année qui se déroulera :



Samedi 3 janvier 2015
à 11 heures
à la salle du restaurant municipal.

D'ores et déjà, je vous adresse tous mes meilleurs souhaits de bonheur, d'excellente santé et de parfaite réussite pour 2015, année - qui je l'espère bien vivement - sera placée sous le signe du respect, de fraternité entre les hommes et de Paix dans le monde.

Christiane LONGÈRE

Conseil Municipal de BRIENNON

Christiane LONGÈRE
Maire



Jean FAYOLLE
1^{er} Adjoint



Yvette CHEVALIER
2^{ème} Adjoint



Gérard MEUNIER
3^{ème} Adjoint



Jean-Paul GIRAUD



Christian DUIVON



Nadine CAVELIER



Christine BOURNEZ



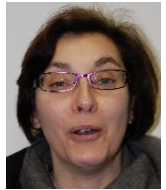
Christian ALLOIN



Jean-François TAMIN



Véronique BARBERET



Sophie FOUILLET



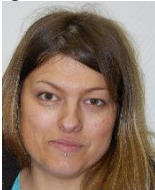
Maud MEUNIER



Marilyne BERTHET



Virginie LACROIX



Cécile SALIBON



Sylvain ROCHE



Alexandre DEMONT



Quentin BRUET



Travaux rue des Écoles

Début janvier 2015, la circulation sera réglementée rue des Écoles pour une période estimée à un mois. Les riverains pourront néanmoins accéder à leurs habitations par l'une ou l'autre extrémité de la chaussée en fonction de l'avancée des travaux.

Les aménagements envisagés consistent à dissocier l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement du réseau des eaux usées afin d'éviter une surcharge dans le fonctionnement de la station d'épuration trop fortement sollicitée. Du côté des hameaux de Rodon et des Guittons, une semblable opération évitera aux riverains de connaître, en cas de fortes précipitations, les désagréments rencontrés déjà à plusieurs reprises. Ces transformations font partie d'un vaste programme d'amélioration de l'assainissement appelé à être poursuivi ultérieurement sur les réseaux de la rue du 8 mai 1945, d'une partie de la rue Saint-Éloi, de la rue de la Croix des Rameaux et de l'avenue de Verdun. Devenue vétuste et ne répondant plus aux nouvelles normes de protection de l'environnement, la station d'épuration du bourg sera rénovée et redimensionnée pour pouvoir continuer de traiter les effluents auxquels s'ajoutent régulièrement ceux en provenance des nouvelles constructions.



Rappel concernant la démarche à entreprendre en vue de la création ou la rénovation d'un raccordement à l'assainissement collectif

Après avoir retiré un dossier en mairie, complété le formulaire des renseignements utiles, joint les pièces réclamées et restitué l'ensemble de ces éléments également en mairie un mois avant le début des travaux, un rendez-vous sera accordé par un élu pour une visite préalable du chantier en présence de l'entreprise retenue. A cette occasion, différents points techniques seront abordés et une nouvelle rencontre programmée à l'achèvement de l'ensemble des raccordements mais avant recouvrement des réseaux. En cas de non-respect de ces obligations, la commune se verrait contrainte de faire contrôler la conformité des branchements par un cabinet compétent (test à la fumée pour vérifier les réseaux séparatifs eaux pluviales / eaux usées, test à l'eau colorée pour s'assurer de la continuité des canalisations).

Dans ce cas, le coût élevé d'une telle intervention par un prestataire demeurerait à la charge du propriétaire.

Informations plus particulièrement destinées aux Aînés

La municipalité souhaitant développer le portage de repas à domicile, les personnes intéressées par ce service sont invitées à se manifester rapidement en mairie.

Une autre disposition a été portée à la connaissance des présents lors du récent repas annuel offert par le Centre communal d'action sociale. Cette annonce concerne l'âge requis pour prendre part au regroupement annuel de décembre.

Dès l'année prochaine, les aînés atteignant l'âge de 71 ans en 2015 seront invités à ce rendez-vous. En 2016, l'âge sera porté à 72 ans, pour atteindre 75 ans en 2019.



Le marché hebdomadaire

Depuis jeudi 4 décembre 2014, le marché hebdomadaire qui était installé place des Ablondes a été transféré sur l'Esplanade du Port. Cette décision a été motivée avant tout par des raisons de sécurité et d'accessibilité. Le nouveau site qui accueille désormais les étals est une surface plane offrant des places de stationnement matérialisées à proximité des forains, lesquels demeurent fidèles à Briennon et pour certains depuis plusieurs dizaines d'années.

Il est souhaitable que cette configuration accueille d'autres bancs de produits variés, créant ainsi avec nos commerces permanents une véritable dynamique profitable à tous.

L'édition 2015 de la fête patronale verra les manèges et les divers stands prendre possession de cette aire bien située et parfaitement adaptée au déroulement des réjouissances que nous concocte chaque année avec la même réussite le Comité des fêtes.



Des changements dans les rangs du personnel municipal

L'équipe de jeunes femmes employées à l'école publique a été élargie, afin de pouvoir faire face aux nouvelles responsabilités municipales imposées par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Ainsi, **Maryline Berthet**, **Cathy Escoffier**, **Julie Foivard**, **Céline Guyard**, **Aurélien Lapalus** et **Clarisse Paupier** assurent cinq jours par semaine la garderie, l'accueil des enfants au restaurant municipal, secondent les enseignants dans les classes de maternelle et s'acquittent du ménage dans l'ensemble du bâtiment.

Maria Michelin, professeur, initie depuis la rentrée de septembre 2014, les élèves volontaires de CM¹ et CM² à la pratique de la langue allemande, à raison de deux heures par semaine.

Jean-Charles Lafay a fait valoir ses droits à la retraite.

Stéphane Pralas, inscrit dans un parcours d'insertion, a vu son contrat aidé prolongé, avec un objectif de titularisation à terme.

L'effectif de l'équipe "voirie" se trouve ainsi maintenu à trois agents avec **Jean-David Barret**, **Stéphane Pralas** et **Bernard Ravier**.

Les services de l'Agence Postale Communale demeurent confiés à **Nicole Lafay**.

Les tâches de secrétariat et l'accueil en mairie sont les missions exercées par **Valérie Bailly-Devignot** et **Valérie Vigier**.



MAIRIE :

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 H 30 – 12 H et 13 H 30 – 17 H 30

Mercredi : 9 H – 12 H et 13 H 30 – 17 H 30

Tél : 04 77 60 80 73 Fax : 04 77 60 87 01

Mail : mairie.briennon@wanadoo.fr

Site : www.briennon.fr